

B.

H. 405. 1722.

Relation de La Guerre que les
Natchés ont faite sur l'habitation de s.^r Catherine
située au Lim des Natchés.

Savoir

le 21. 8^{bre} 1722

Monsieur Guenot inspecteur de la s.^r Concession
venant du fort des Natchés avec le s.^r Ricard officier de
la dite concession pour faire de charger quelques effets
qui estoient venus vers le s.^r Ricard dans une Pirogue.

En fin revenant à cheval sur les quatre heures apres midi
en entrant dans le bois en fauvage embusqué dans
les cannes tira a mon dit s.^r Guenot un coup de fusil a balle
qui luy porta dans l'omoplate droite dont il est dangereusement
blevé et le dieu veut qu'il ne tomba pas au coup le
qu'il eut apres de force pour se rendre avec le s.^r Ricard
à l'habitation toute la nuit nous fumes sur les armes

Le 22

à matin voyant point de balles à l'habitation

Nous envoyâmes notre Charette au Fort pour quérir
Les hardes de M. Ricard ainsi que des balles & du plomb
que Mons^r Dumanois nous avoit envoyés et en même
temps chercha M. Bachev pour conférer avec le S^r de S^{te}
Hilaire aussy Chirurgien sur la Ploye de Mons^r —
Quoy, nostre Charette estoit escortée de six hommes
armés, Mais M^r Bachev vint avec le S^r Ricard par le
petit chemin bordé de six soldats du Fort, comme
La Charette venoit avec ses six hommes par le chemin
charrier ou sauvage Leuv fit signe comme ils estoient
pres D'entrer dans le bois de s'en retourner
au fort, Et Leuv fit entendre qu'il y avoit un party
de sauvages a les attendre, ils prirent le Party
de s'en retourner au fort, sur les 10 heures du matin
nous avions six Negres a coups de bois a une portée
de fusil de l'habitation quatre sauvages furent causez
avec eux comme ils estoient a manger, Et tirèrent leurs
quatre coups de fusil sur les Negres tuèrent le nomme

du bouge, eleverent son feu ala fuisse et enleverent
s' hacher en coin de feu et quelques capots. Neque
nous courumes au feu mais nous ne vimes rien
a yant entendu plusieurs coups de fusil du côté du
fort, l'inquietude de notre Charette
enboyames quinze hommes armez au devant ils furent
jusque au fort prendre la Charette, et ens'ensuyvant
quelqu'ils furent vingt hommes cela n'empescha pas les
sauvages de tirer cinq coups de fusil sur nos gens de
dedans le bois ou ils estoient embusqués dans les
fiedoches nos gens coururent au feu et ne virent rien qu'un
sauvage qui sen courroit & qui ils La charent un coup de fusil
mais de tres loing, enfin notre Charette arriva sans
aucune perte car soy nos bestes avoient este en leu nous
estions perdus et aurions este obligés d'abandonner
rien n'ayant point eu tout comme on le verra par la suite



La nuit du 27 au 28 nous entendimes entre onze
heures & minuit huit coups de fusil environ moitié
chemin du fort. c'estoit chez Le nommé La Rochelle
ciderant de cette concession ce pauvre homme fut
apareillé dans son lit, & les sauvages emporterent
sa teste avec tout ce qu'il pouvoit avoir & lainerent
Le corps dans son berceau

Le 28^e

Voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'exposer Les
negres loing de l'habitation sans danger nous les
mimes dans le jardin a piocher de la terre
pouu semer des pois. Les sauvages leur tirerent trois
coups de fusil de dedans la Paille du mailly
de l'autre côté du moulin. Cependant sans leur
faire de tort alors nous fimes ramener nos Negres
dans leurs cabannes ensuite nous vimes Les
sauvages suiva la motte a Madame qu'ils firent
quelques coups de fusil.

sur les six heures ils vinrent au long du parc aux vaches
qui est de haute Coste de la riviere ou ils nous firent
deux a trois coups de fusil nous leur tirames au hazard
quelques coups sans les voir, notre maitre Charpentier ayant
monté sur la cabanne du jardin pour voir s'il n'en decouvroit
point quelqu'un il luy fut tiré de dedans les canons deux
coups de fusil dont l'un emporta l'oreille comme le droit
de la forme de son chapeau.

nous tirames un coup de canon pour signal au fort de leur
insulte nous envoyons toujours cinq ou six sur la notte
a Madame et nous entendimes deux coups de fusil
entre les rivieres ou estoient nos bestiaux ce qui nous fit
juger qu'ils en faisoient un carnage ce qui ne nous a esté
que trop confirmé comme on le verra par la suite.

sur les deux heures un de nos gens parla de dedans
le jardin aux sauvages que nous soyons toujours
sur la notte a Madame. Les sauvages luy dirent



Luy dirent de leur portee de qu'on qu'ils avoient
de la viande apres il leur dit d'en venir (ls arches
ils respondirent que cela estoit de valeur.

Sur les heures de l'après midi les sauvages nous attaquèrent
par le bout des cabanes de norogues, de dedans Les fedoches
deu ils nous tirerent environ cent cinquante coups de
fusil nous tirames continuellement ou nous voyons fortés
Le feu sans pouvoir les voir et nous les obligames de
se retirer enfuites nous fimes un signal au fort de
cinq coups de Canon, on nous fit reponce d'un et a huit
formante Monsieur de Bernival nous envoya le chef des
Guerrres de la farine avec un lettre pour s'informer
de ce qui s'estoit passé nous escrivimes par les memes
sauvages a mon dit s.^r de Bernival pour le Paice de
nous envoyer du secours, mais il nous prévint car
aupitost que les sauvages furent partis il nous vint
un detachment de dix soldats et trois habitants

Commandé par nous' de l'annoncer sur les 10 heures du soir
Les sauvages tiraient cinq coups de fusil de distance
boir mais de loing.

Le 24'



Nous detachames cinq hommes pour aller voir s'il
y avoit des bestiaux mais on en trouva quatre de mort
dont l'on fit apporter par les nègres le restant des debria
que les sauvages n'avoient point voulu sur les 10 heures
du matin les sauvages nous attaquèrent en trois differents
endroit nous courusme de par dans la grande Prairie
proche la maison, on il y eut un soldat tué et un de nos
gour qui estoit sur un antichon grand observé la demarche
des sauvages qui recut un coup de fusil dans le cran
droit qui passa de travers a travers, ils randerent le
restant du jour autour de l'habitation en tirillant de
loing
Sur les 3 heures de l'après midi les deux sauvages dont j'ay
parlé revinrent nous dire qu'ils alloient parler au chef de

La Pomme et au vieux Poil pour leur faire mettre
Les armes bas et leur dire qu'autrement ils prendrions
notre Party.

sur les 11 heures le détachement se retourna au fort
ainsy que M^r Guenet qui se fut esgayé de saors lepure
qui alloit mal n'ayant eu repos ny nuit ni jour, sur les
10 heures. Depuis ils firent trois coups de fusil devant
La maison mais de loing.

Le 25^e

Ce jour il fit beaucoup de vent et de Pluy nous les
Panamea sans rien voir nous commençames a faire
Coupes Les fredoches et le mailly tout autour des
maisons a celle fin que les sauvages ne nous
apvochant pas de sy prescher.

sur les neuf heures du matin Les deux sauvages
vinrent nous apporter une lettre de M^r Guenet
qui nous marquait qu'il adournoit chez le chef de
La Pomme et le vieux Poil pour s'achou de faire



La Paix. sur les 8 heures du soir il nous vint un
détachement de deux habitans Commandés par M.
Les Pige, nous apprimes au retour des deux sauvages
que les autres avoient fixés hommes hors de combat
sans que que blessés.

Le 20



Sur les 10 heures du matin nous découvriâmes trois sauvages
du côté du Parc aux araches qui tirent trois coups de
fusil et prirent la fuite nous tirâmes quelques coups
après eux mais en vain ce fut inutile pour leur faire voir
que l'on étoit sur ses gardes, car ils étoient hors portée
tout ce jour nous avons continué à faire couper le maïs
et les fèves autour de l'habitation sous une bonne
escorte.

Sur les 4 heures il nous est venu un détachement de deux
habitans qui a adonné ceux du jour précédent Commandés
par M. Guibot. sur les 8 heures les deux sauvages
de confiance sont revenus nous apportent une lettre
de M. Guenot qui nous confirme la mort des sauvages

un de ces sauvages avant la nuit a fait sa ronde
autour de l'habitation et nous a raporté qu'il avoit
trouvé cinq de nos ennemis dans le bois du fort
du Parc aux bestiaux aux quels il dit leur avoit dit
que s'ils tuoient Les francois qu'ils le tuoient aussy
et qu'il estoit bon que luy et son village mourust avec
Les francois. il vint nous dire cette nouvelle et dit qu'il
estoit bon qu'il allast au fort Demandedu Non fort —
il nous demanda un billet a esuyt que j'écrivis, —
comme il alloit au fort il rencontra proche la maison
de feu la Rochelle cinq ou trois sauvages ennemis,
aqui il dit encore de se retirer et qu'il venoitoucher
icy avec son camarade il ne manqua pas de revenir
sur le champ nous dire a qu'il avoit vu et passé —
La nuit icy pendant La quelle nuit ils firent deux
coups de fusil au bout de La grande Prairie
de distance en distance mais de Luy —

Le 27

Le 27
Le 27 nous s'est Paris sans avoir rien vu les deux
sauvages de compagnie dont l'un avoit touché l'oeil
après que son camarade est revenu, ont party pour
aller parler au chef de la Pêche a 5 heures ils sont
revenus et nous ont dit que le chef estoit prêt de faire
la Paix pourvu qu'on luy envoyast un francois
de la part du commandant, nous les avons envoyés
porter cette nouvelle a Monsieur de Dornoval
sur les 4 heures il nous est venu un detachment de
six habitants relever celui d'avis commandé par
M^r. Biquant



Le 28

Le 28
Sur les 9 heures du matin nous avons trouvé le debri
de deux Cochons qui avoient este tués sur le midi il est
venu un detachment d'habitants relever l'autre a une heure
après midy les deux sauvages sont venus avec un cerce
de M^r. de Dornoval au M^r. Dumont qui estoit du dernier
detachment pour qu'il accompagna les deux sauvages



au village de La Pomme pour parler au Chef sur les
deux heures ils ont sorty a quatre heures Les deux sauvages
Et le siur du mouil sont revenus avec un sauvage du village
de La Pomme qui est venu nous haranguer Il nous apure
La Paix de La Part du Chef de La Pomme. il a demandé
du Pain et du sel pour donner au Chef des marques que nous
estions ses amis on luy a donné on Pain & une L. de
sel et il s'en est retourné seul Les deux sauvages
de confiance nous ont apuré qu'il n'y avoit rien
a craindre cette apurance ne pas imposé de nous tenir
sus nos gardes a l'ordinaire sur les 5 heures Les. du mouil
est allé au fort avec trois habitans faire son rapport a
M. de Bernonville de ce que Les sauvages luy
avoient dit

Le 29

sur les neuf heures du matin Les deux sauvages de
confiance sont venus avec le soleil de La farine,
La femme Chef, la femme du sergent Piqué & quelques

autres sauvages. Lorsque nous eus appris de Le Chef que
nous n'avions rien à gagner et que Le Chef de La Pomme
devoit nous envoyer Le Calumet, et le sauvage de La Pomme
qui estoit venu nous haranguer nous l'aspiré aussi, Je
luy fis dire que ce n'estoit point à nous à qui ce Chef devoit
donner Le Calumet mais bien à M^r de Bernival qui
estoit Le Chef Commandant, Le sauvage de La Pomme me
fit dire d'envoyer des présents au Chef, Je luy fis
faire réponse que lorsque Le Chef viendrait icy ou bien
Le soleil que Je saw en d'omirvir, ce sauvage nous fit
entendre que Le Chef avoit envoyé deux de ses guerriers M^r
de Bernival, J'envoyé aussitôt deux de nos gens
grand homme avis de ce qui estoit passé à M^r de Bernival
Et Guenet, ils me firent dire de recevoir Le Pretendu Calumet,
mais il ne vint point Et les deux Guerriers ne firent
point au fort comme J'envoyé nous l'avoit dit ce qui
nous fit connaître qu'il falloit toujours faire bonne garde

Le 30

Le matin nous avons fait sortir nos sortiaux et en
avons trouvé cinquante trois de fismantes et cinq que
nous avions avant la Guerre il en a été tué six
des autres dont est au nombre Le grand Saureau trois
deux le sept jaunes Saches Pleines et les trois en gilet
deau a M^r de La Loire. sur les neheures il a passé deux
saurays par notre Cou et pendant qu'ils passaient il y
en avoit plusieurs autres sur la motte a Madame
qui ~~au moment de leur passage~~ observoient a quel point
s'ils ne leur auroit point fait de mal. a une heure
apres midy nous avons envoyés deux de nos gens chez
M^r de Beauval avec une Lettre pour nous informer
si les Guerriers de La Bourne avoient esté Chastoyés
M^r Guenot nous a fait sçavoir qu'ils n'avoient point
paru et qu'il falloit toujours nous tenir sur nos gardes

Le 31

Tout le jour s'est passé sans rien digne de

reciter



Le 1^{er} 962

Monsieur Guenot est venu a l'habitation grand grand
son neveu grand dependre de la ville orleans Le
3^e il en alle au fort avec tous ses effets apres son depart
Le chef des gris est venu nous Chanteu Le Calumet au
quel on a donne une chemise un chapeau de Poudre
et du Vermillon Le 6^e



Le soleil de la forime est venu Chanteu Le Calumet,
avec les femmes Chef au quel on a donne deux chemises
deux chapeaux une livre de Poudre un quarton de
Vermillon
Ces Guerres ont s'ensuive grand une querelle que
Les sauvages ont eu au fort avec le nommé La Fontaine
sergent de la garnison, et memo ont y assis eu ces
sauvages tres dangereusement et lors cette affaire est arrivee
Le meme jour environ deux heures avant que M^r Guenot
fut attaque en chemise.

Sortes sur l'habitation pendant la guerre

des sauvages

ou sieges fait appelle du dougou de ceux qui n'habitent a
l'air

ou sieges et les bons d'etat de travailles de deux mois
ou de trois a fourmes des plus belles guer

trois chevaux dont un de revenu

six cochons

quarante quartes de fibres apalaches q^d l'ancien qui
ont este moules par le restant des bestes au quel on
ne pouvoit garder sans perdre leurs gardians.

Cinquante quartes de Mailly sulphre du dernier siege

que l'on a este obligé de souper pour empêcher les sauvages
de s'y embusquer

six quartes de farine francoise consommés d'extraordinaire
une ancre d'eau de vie idem.

retardement du moulin qui n'a pu mouler pendant tout

ce temps et la chaupée qui a servé par une occasion de ces

faute d'y pouvoir donner secours si il a esté contourné
d'hommes pour la racommoder.

retardement du travail de quatre ving six Personnes Compris
negres que nous ne pouvions exposer au dehors de
l'habitation que apres une Paix assurée.

retardement du travail du nommé Jean Le Doux pour la
Guérison du Coups de fusil qu'il a eu au bras droit et dont
il sera extirpé.

seconde recolte de tabac a mané Perdue qui est plus de cinq
centa livres Péant.

environ cinquante quartes de Patates qui ont esté volés
par les sauvages.

Monsieur François Jussépeaux Et officiera de la Compagnie des Indes
Le Présent véritable en tout son entier ou contenu Estant de nostre
Connoissance en soy de quoy nous avons signé Le present
pour servir a qui il appartient. aux natchés Le 4^{me} Novembre 1722

Longroye Litant. Nicard Del bilierre

J. S. V. P.



Nous soussignés Comis Principal de la Compagnie des
judes officiers et habitans du Port des marchés Certifions

La présente relation véritable et conforme en laquelle

contient le tout ayant été à notre Connoissance pourquoy

nous avons signé le présent pour servir à qu'il appartient

aux marchés le 24^e Janvier 1723 ainsi signé

D. Soult. Dufour. Caseneuve. Delalocre. Flaucau.

Le Sage du Port. Guot. Papin. Lafosse.

Hardy de Villeneuve. Jaques. Slouin. Lorenso.

Malot. Et d'ingant.